

ALICE GUILHON SUCCÈDE À LOÏCK ROCHE À LA PRÉSIDENTICE DU CHAPITRE DES ÉCOLES DE MANAGEMENT DE LA CGE

Ce mercredi 23 mai 2018, le Chapitre des écoles de management de la Conférence des grandes écoles (CGE) réuni en Assemblée générale a élu à sa tête Alice Guilhon, Directrice générale de SKEMA Business School, pour les deux années à venir. Elle succède à Loïck Roche, Directeur général de Grenoble École de Management qui occupait le poste depuis 2014 et sera associée à François Bonvalet, Directeur général de Toulouse Business School, réélu Vice-Président de la commission.

Le Chapitre, la voix des écoles de management au sein de la CGE

En tant que think tank de l'enseignement supérieur français, la CGE est structurée en plusieurs commissions chargées de mener des études et des réflexions sur les enjeux actuels de l'enseignement supérieur. Le Chapitre des écoles de management est l'une d'entre elles. Il réunit les 35 écoles de management membres de la CGE, qui font référence dans leurs domaines de formation, et joue le rôle de plateforme d'échanges et d'actions commune sur leurs sujets d'intérêt.

Alice Guilhon, une spécialiste de l'intelligence économique, impliquée de longue date dans les défis des écoles de management

Titulaire d'un doctorat et d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR) en sciences de gestion de l'Université de Montpellier I, Alice Guilhon a été maître de conférences à l'Université de la méditerranée (Aix-Marseille II), de 1993 à 2000. Auditrice à l'Institut national des hautes études de Sécurité (INHES) et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN), elle a ensuite occupé le poste de professeur de management au CERAM Sophia-Antipolis, puis de Doyenne de la recherche et du corps professoral pour en devenir progressivement la Directrice générale. **Elle a piloté le rapprochement avec le Groupe ESC Lille en novembre 2009, qui a donné naissance à SKEMA Business School.**

Spécialiste de l'**intelligence économique (IE)**, membre du groupe IE de l'INHES, elle a notamment participé à l'écriture du référentiel en intelligence économique sous la commande d'Alain Juillet et auprès du premier ministre. Elle est également **membre du Conseil économique de sécurité**, créé en 2008 par le ministère de l'Intérieur. Alice Guilhon a été membre du conseil d'administration de l'**European Foundation for Management Development (EFMD)** entre 2007 et 2013 puis membre permanent du « **EQUIS Committee** » depuis 2015. Elle est par ailleurs membre depuis 2017 du « **Initial Accreditation Subcommittee Y** » de l'**Association to advance collegiate schools of business (AACSB)** aux USA.

Elle a reçu plusieurs distinctions, parmi lesquelles le Prix de l'engagement territorial, l'Ordre national du mérite ou encore la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

« La CGE remercie Loïck Roche, pour son investissement au nom des écoles de management membres du Chapitre, au cours de ses deux mandats successifs. Le travail accompli tant sur le plan national qu'à l'international est considérable. Nul doute qu'Alice Guilhon saura reprendre, avec les compétences et la force de conviction que nous lui connaissons, le flambeau que lui transmet aujourd'hui Loïck Roche. J'adresse à Loïck, l'expression de mon amicale reconnaissance et à Alice et François mes très sincères vœux de succès » déclare Anne-Lucie Wack, Présidente de la CGE.

Une période charnière pour les écoles de management

« J'ai conscience que ma nomination s'inscrit dans un contexte de plus en plus compétitif pour les écoles de management françaises. L'espace de discussion avec le ministère n'a jamais été aussi important et le Chapitre se doit de l'exploiter afin de mener les chantiers à moyen et long terme qui dissiperaient les risques liés à la survie de beaucoup de nos écoles » déclare Alice Guilhon.

La nouvelle présidence a identifié les **4 enjeux** qu'elle estime les plus importants, appelant une position claire, une stratégie partagée, ainsi que des plans d'actions ambitieux et réalisables :

- Le **financement des écoles**, par l'obtention d'un cadre de travail pérenne et clair dans lequel des marges de manœuvre seraient dégagées, sans impacter les frais de scolarité ;
- L'**internationalisation des écoles**, en devenant un interlocuteur majeur pour l'entrée d'étudiants internationaux en France, et en se mobilisant pour que ces initiatives soient mieux soutenues et accompagnées à l'étranger par l'État et ses services ;
- La **reconnaissance des diplômes**, en disposant d'une meilleure reconnaissance de la part du ministère (Bachelors, Masters, Doctorat, etc) équivalente à celle des établissements publics et en repensant la relation sur le long-terme avec les universités ;
- La **défense des intérêts des écoles** : au regard notamment de leurs résultats en matière d'insertion professionnelle et de leur attractivité, la voix des écoles de management doit être entendue dans le débat public.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au-delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et une recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les Grandes écoles), les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 221 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises. www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

TBWA \ CORPORATE Lucille Simon — lucille.simon@tbwa-corporate.com — 04 37 47 36 28

CGE André Bismuth — andre.bismuth@cge.asso.com — 01 46 34 77 58